

**Objet : Représentants de la CCLA au comité de pilotage LEADER du SMAPS**

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration  
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

**Séance du 30 avril 2026**

**L'an deux mille vingt-six et le trente avril à 18h30,**

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. AUBERT. BALZER. BAVUZ. CHARPINE. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GIRERD. GRIMONET. GROLLIER. ILBERT. JALLAMION. LAURENT. MALLEIN. MARCHAIS. PECH. VEUILLET. WADOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MM. CORMIER (Pouvoir N. PECH).

Absents : MME TAVEL.

Date d'envoi de la convocation : 24/04/2026

Secrétaire de séance : Sandra FRANCONY .....

Le Président :

**Expliquez** à l'assemblée que le conseil communautaire doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au comité de pilotage LEADER du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS) ;

**Invite** les conseillers communautaires à faire valoir leur candidature.

Se portent candidats :

→ Titulaire : Christopher VEUILLET

→ Suppléant : Monika WADOWIAK

Le Président :

**Propose** aux conseillers communautaires qui l'acceptent, de procéder au vote à main levée ;

**Invite** le conseil communautaire à voter.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DESIGNE pour siéger au comité de pilotage LEADER du SMAPS :

→ Titulaire : Christopher VEUILLET

→ Suppléant : Monika WADOWIAK

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces et à entreprendre toute démarche se rapportant à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Pascal ZUCCHERO

Secrétaire de séance,  
Sandra FRANCONY

